

# En septembre 2022, les difficultés d'approvisionnement restent importantes même si celles liées à la guerre en Ukraine diminuent dans la plupart des secteurs

En septembre 2022, selon les enquêtes de conjoncture, la part d'entreprises de l'industrie manufacturière qui se disent limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement diminue de nouveau mais reste, à 42 % (► [figure 1](#)), globalement assez proche de son niveau le plus élevé. Dans l'industrie du bâtiment, la part d'entreprises concernées poursuit sa baisse, à 31 % après un record de 40 % en avril. Elle reste cependant très supérieure à sa moyenne de longue période.

Après le déclenchement de la guerre en Ukraine, une interrogation spécifique sur ses impacts éventuels en matière d'approvisionnement a été introduite dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee (► [cf. méthode](#)). Les entreprises peuvent en effet être affectées, le cas échéant, par des difficultés d'approvisionnement parce qu'elles se fournissent directement en Ukraine, en Russie ou en Biélorussie (lien direct) ou bien parce certains de leurs fournisseurs s'y approvisionnent eux-mêmes (lien indirect). Dans ces deux cas de figure, les difficultés d'approvisionnement rencontrées ne sont pas nécessairement les seules affectant les entreprises : autrement dit, les entreprises peuvent connaître en parallèle d'autres perturbations de leurs chaînes d'approvisionnement. Le contexte de la guerre en Ukraine vient alors éventuellement amplifier des difficultés d'approvisionnement déjà existantes.

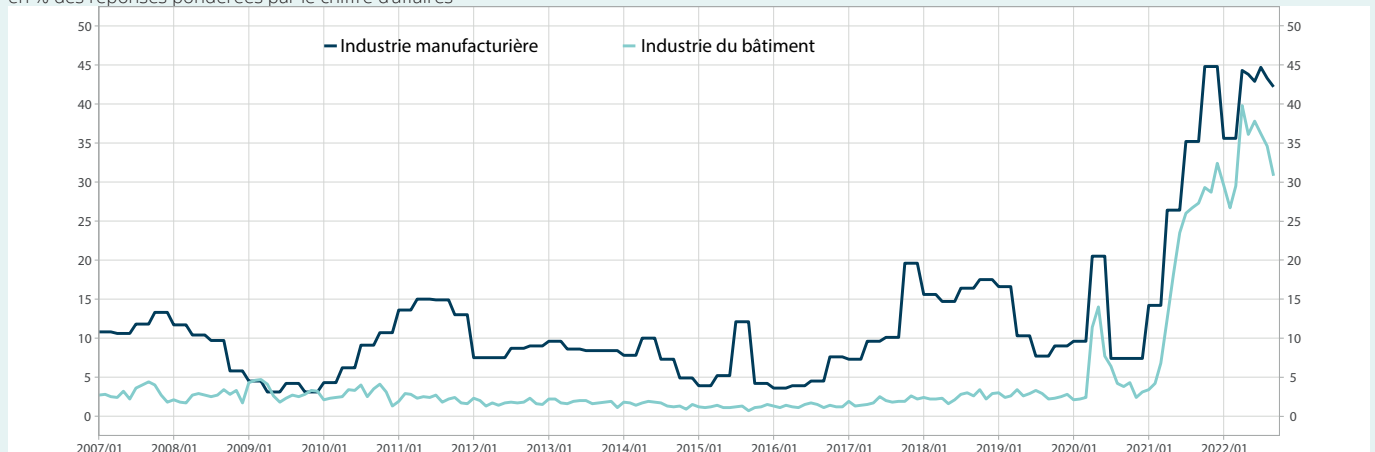
En septembre 2022, la proportion d'entreprises se déclarant limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement liées (directement ou indirectement) à la guerre en Ukraine tend à diminuer par rapport au mois de juin dans la plupart des secteurs. Elle s'élève à 25 % dans l'industrie manufacturière et à 21 % dans le bâtiment (► [figure 2](#)). Cette part représente dans le bâtiment les deux tiers des entreprises affectées par des difficultés d'approvisionnement, et six sur dix dans l'industrie manufacturière. Les entreprises se déclarant affectées par la guerre en Ukraine le sont pour la plupart seulement de manière indirecte. Celles qui se disent bridées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement en lien direct avec la guerre en Ukraine – c'est-à-dire celles se fournissant directement en Ukraine, Russie ou Biélorussie – restent très minoritaires : 6 % des entreprises de l'industrie manufacturière, moins de 1 % de celles du bâtiment.

Au sein de l'industrie manufacturière, en septembre 2022, la part d'entreprises affectées par des difficultés d'approvisionnement en lien avec la guerre en Ukraine varie selon les secteurs, entre 7 % dans le textile-habillement et près de 55 % dans les matériels de transport (► [figure 2](#)). Cette part a baissé dans tous les secteurs entre juin et septembre 2022, sauf pour le « mobilier, réparation et installation d'équipements » et surtout les matériels de transports. Plus précisément, si les difficultés liées à la guerre diminuent dans l'automobile (ce secteur restant en revanche exposé aux perturbations d'approvisionnement venant d'Asie), elles augmentent nettement pour les autres matériels de transport. Elles diminuent en revanche nettement dans le textile-habillement, la chimie et la métallurgie. ●

*Julien Valentino*

### ► 1. Part d'entreprises limitées dans leur production par des difficultés d'approvisionnement

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



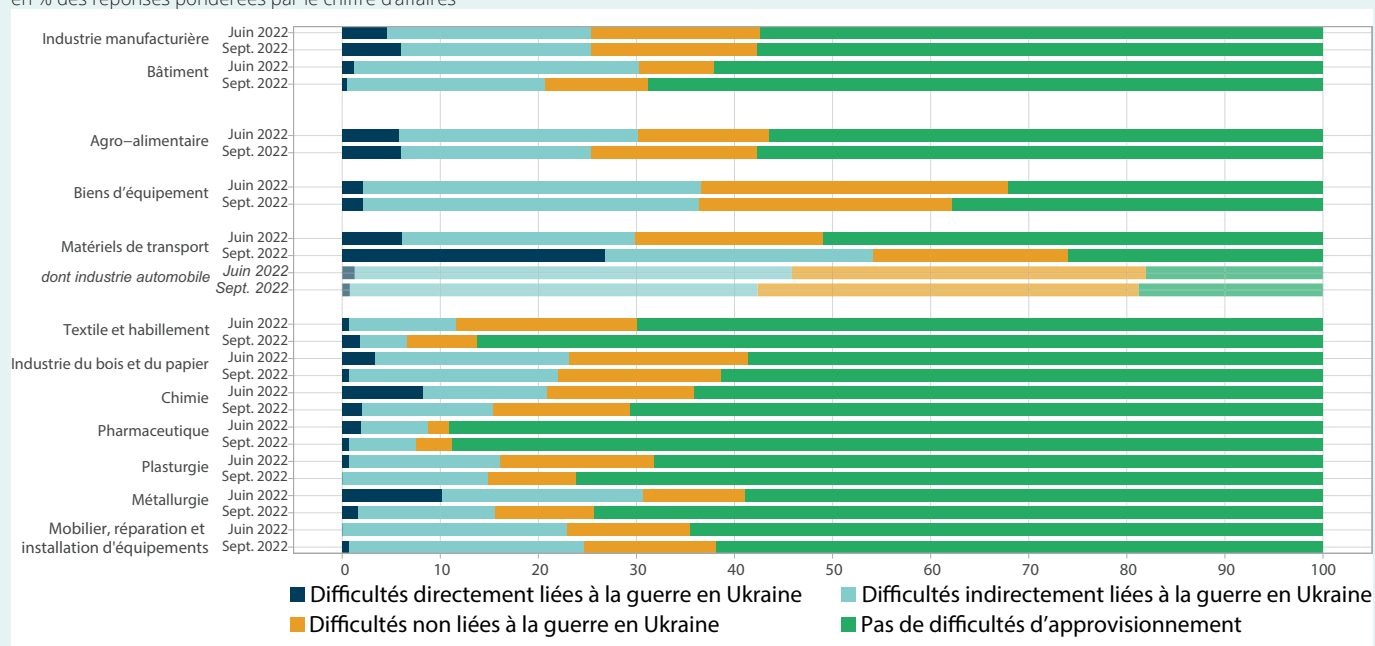
Note : réponses pondérées par le chiffre d'affaires. Données désaisonnalisées.

Dernier point : septembre 2022.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

## ► 2. Part d'entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement en juin et septembre 2022, et degré de lien éventuel avec la guerre en Ukraine

en % des réponses pondérées par le chiffre d'affaires



Note : lorsqu'une entreprise déclare être limitée dans sa production par des difficultés d'approvisionnement mais ne répond pas à la question sur le lien entre ces difficultés et la guerre en Ukraine, on considère que ces dernières ne sont pas liées à la guerre en Ukraine. Ce cas de figure ne concerne que 1 % des entreprises interrogées. Par ailleurs, les entreprises déclarant que leurs difficultés d'approvisionnement sont liées à la fois directement et indirectement à la guerre en Ukraine sont classées ci-dessus parmi celles déclarant des difficultés directement liées à la guerre. Données non désaisonnalisées.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture

### Méthode

Les enquêtes de conjoncture dans l'industrie manufacturière et dans la construction (entreprises du bâtiment avec au moins dix employés) interrogent régulièrement les entreprises sur les facteurs qui limitent leur production.

Depuis mai 2022 (cf. éclairage de la *Note de conjoncture* de juin 2022), une question complémentaire a été introduite sur le lien éventuel entre les éventuelles difficultés d'approvisionnement qu'elles rencontrent et la guerre de la Russie en Ukraine (► **figure 3**). Cet éclairage présente les résultats des enquêtes de juin et de septembre.

Il est à noter que les craintes sur l'approvisionnement en énergie ne sont pas spécifiquement évoquées dans l'interrogation. Cependant, au vu des commentaires parfois laissés dans leurs réponses, il n'est pas exclu que certaines entreprises considèrent le contexte énergétique actuel et à venir comme une difficulté d'approvisionnement. ●

### ► 3. Intitulé de la question sur le lien entre les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises et la guerre en Ukraine

#### 2. Les difficultés d'approvisionnement que vous rencontrez sont-elles liées de façon directe ou indirecte à la guerre en Ukraine ?

Plusieurs réponses possibles

- Oui de façon directe car vous vous approvisionnez habituellement en Russie, Ukraine ou Biélorussie
- Oui de façon indirecte car certains de vos fournisseurs situés dans d'autres pays (y compris en France) sont affectés directement
- Non, vos difficultés d'approvisionnement n'y sont pas liées